

4<sup>es</sup> Assises nationales de l'ANC

Quels prix pour quels services ?

Beaucoup de questions

Peu de réponses

René-Martin Simonnet

Directeur de Spanc Info

**Spanc Info**  
Le magazine de l'assainissement non collectif

Beaucoup de consommateurs ne comprennent pas pourquoi ils devraient payer pour une prestation qu'ils n'ont jamais demandée.

Nous commençons à constater le même phénomène qu'avec la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau : beaucoup de gens refusent toute augmentation de leurs dépenses liées à l'eau.

Alain Chosson, CLCV (Spanc Info n° 1)

Il règne un grand flou sur le contrôle, sur sa périodicité et sur son contenu. (...) S'agit-il d'un simple contrôle visuel de l'installation après vidange ? D'une recherche de fuite ? De prélèvements dans le sol ? Jusqu'où le Spanc ou son prestataire doivent-ils aller ? Jusqu'où vont-ils réellement ?

Alain Chosson, CLCV (Spanc Info n° 1)

Un adhérent qui a installé un nouvel ANC a dû payer 330 € pour une étude de filière et 154 € pour le contrôle de réalisation des travaux : soit 484 € pour le contrôle d'une installation neuve ! Nous admettons la difficulté de parvenir à une tarification uniforme, du fait de la diversité des techniques et des terrains d'implantation. Mais nous pensons justement que la fixation des prix nécessite un minimum de débats.

Alain Chosson, CLCV (Spanc Info n° 1)

**Spanc Info**  
Le magazine de l'assainissement non collectif

Quand un Spanc contrôle un dispositif neuf, il rend un vrai service et l'usager en a conscience ; mais quand vient ensuite le premier contrôle de fonctionnement, qui est le plus souvent correct, le particulier ne comprend pas pourquoi il doit à nouveau payer. Alors que, si le Spanc prend la compétence d'entretien, il évite l'inflation des tarifs en mutualisation les coûts, et il est sûr que la prestation est faite dans les règles.

Jérémie Steininger, Ascomade (Spanc Info n° 2)

Certains Spanc ont commencé par évacuer la question du financement et se sont offert un démarrage facile avec le dispositif des emplois-jeunes. À présent, ils doivent équilibrer leur budget, et les redevances commencent à arriver chez les usagers qui ne comprennent pas :  
« Jusqu'à présent, vous veniez chez moi me contrôler gratuitement ; et puis d'un coup, vous me présentez une note ! »

Jérémie Steininger, Ascomade (Spanc Info n° 2)

# Coûts moyens en France en 2004

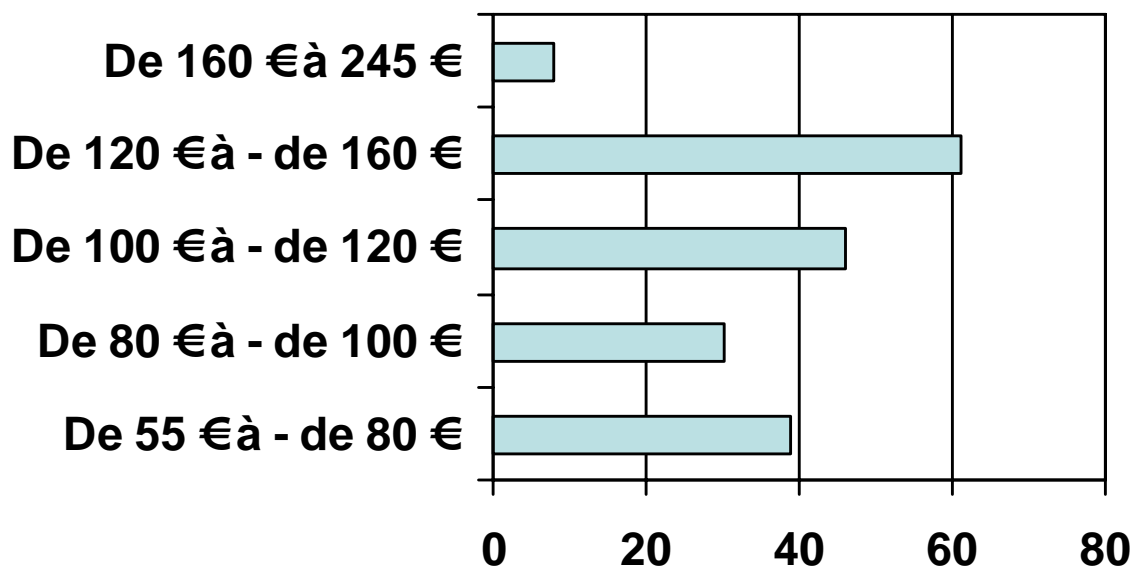
- Contrôle du neuf : 115 €
- Contrôle de l'existant : 34 €
- Entretien : 95 €

*Source : Ifen et Scees, enquête sur l'eau.*

**Mais** : c'est la première fois que cette enquête s'intéresse à ce sujet, et les enquêteurs sont incapable de dire s'ils ont bien distingué les tarifs à l'année et les tarifs à la prestation.

# Coûts dans le Finistère en 2006

Contrôle de la conception  
et de la réalisation du neuf

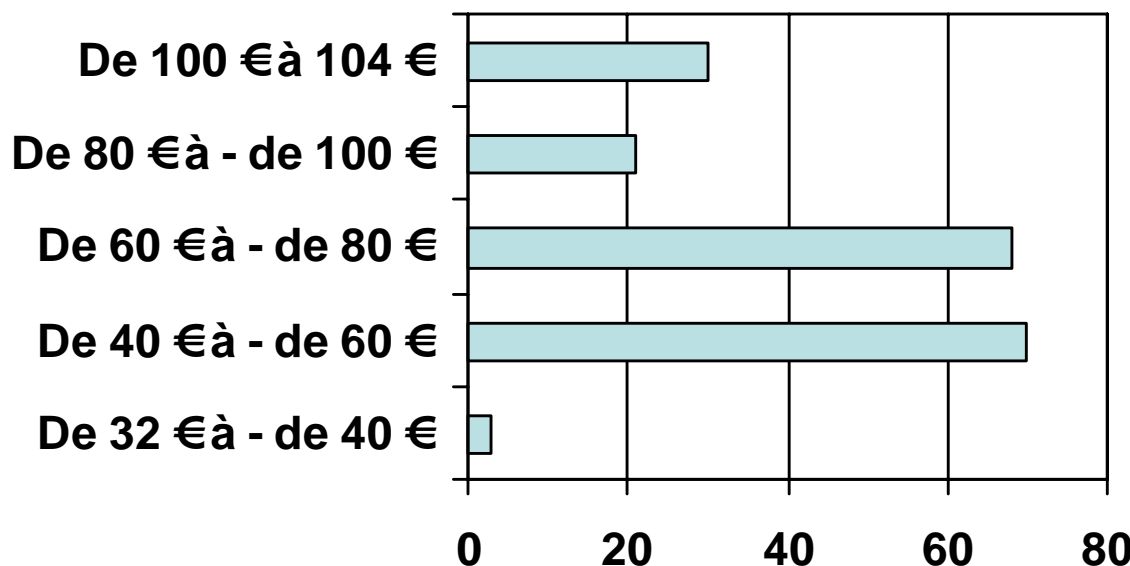


Moyenne sur 184 communes : 121 €

Source : conseil général du Finistère

# Coûts dans le Finistère en 2006

## Diagnostic des installations existantes



Moyenne sur 192 communes : 72 €

Source : conseil général du Finistère

Le contrôle de l'ANC est un peu comme le contrôle technique automobile : il représente un coût. Cela ne réjouit personne d'avoir à le payer, mais cela vous rassure tout de même de savoir que vous pourrez compter sur vos freins en cas de problème et qu'il en est de même pour l'automobiliste qui arrive en face de vous.

Nicolas Julien, Lyonnaise des eaux  
(Spanc Info n° 2)